

## AKTUELL

CONFLIT SOCIAL

# Des fonctionnaires comme les autres

David Wagner

**Les instituteurs n'en peuvent plus d'attendre leur reclassement de carrière. L'immobilisme du gouvernement en la matière a pour effet un début de mobilisation important.**

On se serait cru à la veille du grand soir. Les 1.500 institutrices et instituteurs rassemblés mardi dernier au centre culturel de Bertrange se serraient comme des sardines dans un bâtiment trop exigu pour tous les contenir. Une réunion de 1.500 personnes dans le cadre d'un conflit social, c'est plutôt rare au Luxembourg. Sauf lorsqu'il s'agit des retraites ou des traitements de la fonction publique.

En tout cas, le rassemblement organisé conjointement par les deux syndicats d'enseignant-e-s, le Syndicat national des enseignants (SNE, affilié au syndicat de la fonction publique, la CGFP) et le Syndikat Erziehung a Wëssenschaft (SEW, affilié à l'OGBL) a été couronné de succès. Et les enseignant-e-s présent-e-s semblaient tout aussi déterminé-e-s à faire valoir

leurs intérêts matériels que leurs directions syndicales.

Cela fait des décennies que les enseignant-e-s du primaire se sentent injustement traités par les gouvernements successifs. Si la carrière d'instituteur a toujours nécessité un certain nombre d'années d'études supérieures (deux années, puis trois avec la réforme de 1983 et finalement quatre avec celle de 2003), ces derniers ont toujours été cantonnés dans le grade E3ter de la « carrière moyenne » de la fonction publique.

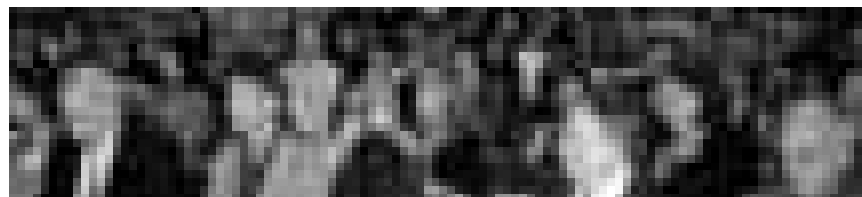
Cette situation de fait remonte à loin. Le premier institut de formation des instituteurs vit le jour en 1845, avec la création de l'Ecole normale, que l'on pouvait intégrer dès l'âge de 15 ans. Suivit la loi scolaire de 1912 qui reprit dans les grandes lignes le même cheminement de formation. Mais c'est surtout avec la création de l'Institut pédagogique en 1958 que le ver s'est entré dans le fruit. A ce moment, la formation de deux ans était assimilée à un « stage » et non pas à des études post-secondaires. Dans cette logique, les instituteurs ne

pouvaient prétendre à une autre carrière et à un autre traitement que celui du fameux « rédacteur ». En 1983, une nouvelle loi réorganise la formation des instituteurs et crée l'Institut supérieur d'études et de recherches pédagogiques (Iserp) qui comporte désormais trois années d'études supérieures. Finalement, avec la création, en 2003, de l'Université du Luxembourg, et l'intégration de l'Iserp en son sein, la formation passe à quatre années. La carrière moyenne étant destinée aux détenteurs d'un bac jusqu'au bac +3, la revendication des instituteurs de pouvoir accéder à la carrière supérieure n'en devient que plus légitime.

Depuis des mois déjà, et de manière intensive, les syndicats enseignants réclament aussi et surtout un « reclassement » dans un grade supérieur, par conséquent, leur passage du grade E3ter au grade E6. Explication pour le profane non fonctionnarisé : les « grades de substitution » dépendent, au sein d'une même carrière, du degré de responsabilité et de la nature de la fonction occupée. L'avancement d'un grade vers un autre a surtout un impact financier : dans le cas des revendications des instituteurs, il ne serait pas négligeable. En fin de carriè-

re, leurs traitements bruts mensuels passeraient de 7.383 à 8.534 euros. Pour les syndicats, ce serait une adaptation plus que normale, étant donné l'accroissement des responsabilités et des charges auprès d'une population scolaire de plus en plus hétérogène.

Evidemment, les syndicalistes sont conscients de l'impact négatif de leurs revendications auprès d'une partie de l'opinion publique. Après tout, leurs salaires, comme ceux de la fonction publique en général, sont plus que confortables comparés, à qualification égale, à une grande partie des salaires dans le privé. « Manifester en public pour une question de salaire, cela ne se fait pas ! », ironise Monique Adam, présidente du SEW. « Mais nous le faisons quand même car nous y sommes contraints ! », continue-t-elle. Aux yeux des syndicats, la revalorisation doit en effet être incluse dans les nouvelles lois scolaires qui vont remplacer celle de 1912. Pour l'instant, le gouvernement n'a pas prévu une telle mesure et ne semble pas vouloir accéder aux demandes syndicales. En tout cas, les 1.500 enseignants présents semblaient plus que déterminés : à chaque fois que le mot grève était prononcé, il fut suivi par de longs applaudissements.



STUDIE

# Arm sein in Luxemburg

Christiane Walerich

**Die Anzahl der vom Armutsrisiko Betroffenen steigt: Insbesondere Alleinerziehende, Alleinlebende sowie kinderreiche Familien.**

„Die neuen Zahlen bestätigen leider, dass wir in Luxemburg in den letzten Jahren einen kontinuierlichen Anstieg der Armut zu verzeichnen haben“, heißt es in dem Armutsbericht, den die Arbeiterkammer diese Woche zusammen mit Nichtregierungsorganisationen, die im luxemburgischen Ableger des Netzwerks „European Anti Poverty Network“ (EAPN) zusammengeschlossen sind, vorgestellt hat. Obwohl das Einkommen eines Armen in Luxemburg natürlich nicht mit dem

eines Bewohners eines Landes der „dritten Welt“ vergleichbar ist, haben Arme in Luxemburg nur wenig Lobby und leben am Rande einer prosperierenden Gesellschaft. Bei rund vierzehn Prozent der Haushalte lag 2006 das verfügbare Äquivalenzeinkommen unter der Armutsschwelle. Das ist nicht wenig, auch wenn Luxemburg im internationalen Vergleich - bezogen auf den Durchschnitt der europäischen Länder - eher gut abschnitt. Dabei wurde die Armutsschwelle 2006 für eine Person auf 17.808 Euro pro Jahr und bei einem Haushalt mit zwei Erwachsenen und zwei Kindern auf 37.397 Euro beziffert. „Besonders alarmierend ist der

Anstieg der Armut bei Alleinerziehenden und bei Alleinlebenden sowie bei kinderreichen Familien“, erklärt Marco Wagener, Berater bei der Arbeiterkammer. Ebenfalls steige in Luxemburg die Zahl der Arbeitnehmer, die dem Armutsrisiko ausgesetzt sind: den so genannten „working poor“. Die Gründe, die Armut verursachen sind vielfältig: Eine schlechte und überbezahlte Wohnung - die Armutsquote von Mietern ist wesentlich höher als von Wohnungseigentümern -, Arbeitslosigkeit, eine angeschlagene Gesundheit, wenig Unterstützung aus dem Lebensumfeld und eingeschränkte gesellschaftliche Teilhabe sind die Faktoren, die Armut ausmachen und insbesondere Kinder ein Leben lang benachteiligen können. In puncto Kinderarmut stellte schon im April diesen Jahres der luxemburgische Wirtschafts- und Sozialrat (WSR) in einer Stellungnahme über die wirtschaftliche, soziale und finanzielle Entwicklung Luxemburgs fest, dass „in Luxemburg viele Kinder in armen Haushalten leben, was darauf schließen lässt, dass die Umverteilungsmechanismen zugun-

ten dieser Haushalte lückenhaft sind und es der Familienpolitik nach wie vor nicht gelingt, diese Situation zu beheben“.

Andererseits ist der Studie der Arbeiterkammer zufolge das Armutsrisiko ohne monetäre soziale Transferleistungen, unter anderem Renten, sehr hoch - nämlich 40 Prozent, was auch den europäischen Durchschnitt übertrifft. Auch viele Vollzeitbeschäftigte, die den sozialen Mindestlohn erhalten, könnten ohne soziale Transferleistungen kaum dem Armutsrisiko entgehen: „Während man in Belgien und Frankreich mit dem Mindestlohn oberhalb der Armutsrisikoschwelle leben kann, ist dies in Luxemburg nicht der Fall“, so Wagener. Denn der ausbezahlte soziale Mindestlohn lag 2005 bei rund 1.244 Euro im Monat, wobei die relative monetäre Armutsrisikoschwelle auf 1.484 Euro im Monat fixiert wurde. „Die Arbeiterkammer will mit ihrer Studie auf diese Missstände hinweisen. Sie stellt jedoch keine Forderungen“, so Marcel Daille, Vorsitzender der Arbeiterkammer.